



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA SOLOGNE DES RIVIÈRES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 17 JUIN 2019

Le dix-sept juin deux mille dix-neuf, à 11H00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières s'est réuni, en session ordinaire, à la salle Georges WAQUET, à Salbris (41300), après convocation légale adressée le sept juin deux mille dix-neuf, sous la présidence de Monsieur Olivier PAVY, Président.

Étaient présents : 17

Nombre de membres
en exercice : 26

Nombre de membres
présents : 17

VOTE : 22

Pour : 22

Abstention : 0

Contre : 0

Adopté à l'unanimité

LA FERTE IMBAULT : Monsieur Pascal COLART, délégué titulaire,
ORÇAY : Madame Michelle MOREAU, déléguée titulaire,
PIERREFITTE-SUR-SAUDRE : Monsieur Jacques LAURE, délégué titulaire,
SALBRIS : Monsieur Olivier PAVY, Monsieur René POUJADE, Madame
Christiane LALLOIS, Monsieur Jean-Yves THÉMIOT, Madame Emmanuelle
ROEKENS (11h35), Monsieur Jean CHICAULT, Madame Françoise
VANDEMAELE, Monsieur Stéphane DOUADY, délégués titulaires,
SELLES-SAINT-DENIS : Monsieur Pierre MAURICE, délégués titulaires,
SOUESMES : Monsieur Jean-Michel DÉZÉLU, Madame Maryse SENÉ,
délégués titulaires,
THEILLAY : Monsieur Gérard CHOPIN, Monsieur Claude LELAIT, Madame
Mauricette ROQUE, délégués titulaires,

Absents excusés et Pouvoirs : 5

Madame Isabelle GASSELIN, pouvoir à Monsieur COLART
Monsieur Michel CHAUVIN, pouvoir à Monsieur LAURE
Monsieur Jean-Pierre ALBERTINI, pouvoir à Monsieur DOUADY
Madame Corinne PENICAUD-NEVANDER, pouvoir à Madame MOREAU
Monsieur Max BURON, pouvoir à Monsieur MAURICE

Absents sans pouvoirs : 4

Madame Marie-Laure CHOLLET
Madame Stéphanie DARDEAU
Monsieur Philippe DEBRÉ
Madame Marie-Lise CARATY

Secrétaire de Séance : Madame Françoise VANDEMAELE

Certifié exécutoire
Transmis en Sous-Préfecture
au contrôle de légalité le :

24/06/2019

Publié / Notifié le :

24/06/2019



OBJET : -----
2019-47 : DÉCISIONS MODIFICATIVES DE BUDGET GÉNÉRAL ET DU BUDGET ANNEXE ZAE
LOTISSEMENT DU TECHNOPARC

Monsieur le Président présente les décisions modificatives :

Accusé de réception en préfecture
041-244100806-20190617-DELIB2019-47-DE
Date de télétransmission : 21/06/2019
Date de réception préfecture : 21/06/2019

- Sur le Budget Général

Il a été constaté par le Centre des Finances Publiques de LAMOTTE-BEUVRON une erreur d'imputation de la somme inscrite pour couvrir les frais du PPRT dans le budget Primitif 2019. En effet les dépenses d'investissement doivent être égales aux recettes de fonctionnement (040 = 042) ce qui n'était pas le cas.

INTITULE	DEPENSES			RECETTES		
	Compte	FONCTION	Montant	Compte	FONCTION	Montant
Autres provisions pour charges	1582	020	-93 725,00			0,00
Dépôts et cautionnements reçus	165	020	93 725,00			0,00
INVESTISSEMENT	0,00	0,00				

- Sur le Budget Annexe « Zone d'Activités du lotissement du Technoparc

Après avoir mis en concordance le compte administratif et le compte de gestion 2017, il a été constaté qu'un rejet d'écritures de la trésorerie n'avait pas été pris en compte. Une fois cet oubli corrigé, le résultat de l'exercice 2018 inscrit dans le budget 2019 doit être rectifié.

INTITULE	DEPENSES			RECETTES		
	Compte	FONCTION	Montant	Compte	FONCTION	Montant
Résultats antérieurs reportés			0,00	002	01	-1 750,00
Autres contributions	65548	01	-1 750,00			0,00
FONCTIONNEMENT	-1 750,00	-1 750,00				

Le Conseil Communautaire, à L'UNANIMITÉ des membres présents et représentés,

DECIDE

- **D'ADOPTER** les réajustements budgétaires présentés ci-dessus.
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'instruction et la réalisation de ce dossier.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an sus-indiqués,
Et ont signé au registre les membres présents,
Pour copie certifiée conforme.

Le Président,

Olivier PAVY



CTE CNES SOLOGNE DES RIVIERES

ETAT DE CONTROLE DE LA D.M.

31/05/2019

Augmentation de crédits

Budget : PRINCIPAL

Intitulé de la D.M. : 2019-01-budget principal

Crée le 29/05/2019

Intitulé	DEPENSES			RECETTES				
	Compte	FCT.	Opé.	Montant	Compte	FCT.	Opé.	Montant
Autres provisions pour charges 040	1582	020	H.O.	-93 725,00				
Dépôts et cautionnements reçus	165	020	H.O.	93 725,00				
Investissement								

Accusé de réception en préfecture
 041-244100806-20190617-DELIB2019-47-DE
 Date de télétransmission : 21/06/2019
 Date de réception préfecture : 21/06/2019

CCSR - BA ZA LOTISSEMENT DU
 TECHNOPARC

ETAT DE CONTROLE DE LA D.M.

31/05/2019

Budget : LOTISSEMENT TECHNOPARC

Augmentation de crédits

Intitulé de la D.M. : DM01-2019-LOTTEC

Crée le 17/05/2019

Intitulé	DEPENSES			RECETTES		
	Compte	FCT. Opé.	Montant	Compte	FCT. Opé.	Montant
Résultats antérieurs reportés				002	01	-1 750,00
Autres contributions	65548	01	-1 750,00			
Fonctionnement			-1 750,00			-1 750,00